

UNIVERSITÉ DE LIÈGE



OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 30 SEPTEMBRE 1950

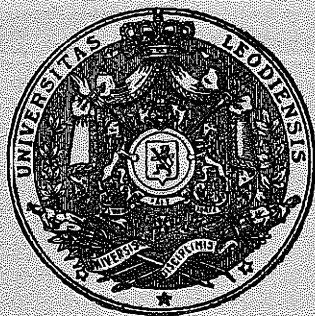
Discours de M. le Recteur H. Fredericq

CHATEAUX EN ESPAGNE
OU L'UNIVERSITÉ DE MES REVES

Remise de diplômes de Docteurs Honoris Causa

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITE
PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1949 - 1950

Installation de M. le Recteur F. CAMPUS



Solédi - Liège

**Ouverture solennelle des Cours
le 30 septembre 1950**

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 30 SEPTEMBRE 1950

Discours de M. le Recteur H. Fredericq

**CHATEAUX EN ESPAGNE
OU L'UNIVERSITÉ DE MES REVES**

Remise de diplômes de Docteurs Honoris Causa

**RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITE
PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1949 - 1950**

Installation de M. le Recteur F. CAMPUS



Solédi - Liège

Châteaux en Espagne
ou
l'Université de mes rêves

EXCELLENCES,
MONSIEUR LE MINISTRE,
MESDAMES, MESSIEURS,

« Si l'on pouvait vendre des rêves, lequel d'entre eux choisiriez-vous ? » Cette pensée d'un poète anglais⁽¹⁾, élégamment traduite par Germaine Beaumont, permet les plus aimables divagations de l'esprit, en le conduisant vers les régions paradisiaques où le rêve se confond avec l'idéal.

En matière de rêves, toutes les extravagances sont licites. A quoi bon rêver d'une chétive bicoque à la campagne, alors qu'un imaginaire palazzo sur le Grand Canal à Venise n'est pas plus coûteux ? Pourquoi se contenter d'un canot sur la Meuse, quand, pour le même prix, on peut se figurer le yacht étincelant, aux voiles de neige, aux cuivres bien astiqués, qui se balance dans le port, prêt à vous conduire dans les riantes croisières de la fantaisie ? Qu'il

⁽¹⁾ *If there were dreams to sell, what would you buy ?* (Thomas LOVEL BEDDOES — 1803-1849.)

est mesquin de rêver de Kinkempois ou de Chaudfontaine, alors que la terre entière s'offre aux vagabondages de l'imagination !

Qu'on excuse un recteur, qui vit aujourd'hui la dernière heure de ses fonctions, de faire étalage des pensées les plus secrètes qu'il nourrit depuis trois ans. Qu'on le juge avec indulgence si, pour l'Université qui reste sa maison et son paradis sur terre, il répugne aux rêves de petit bourgeois et se plaint à édifier de ces « castles in the air », de ces utopiques châteaux pour grands d'Espagne dont ni sa main, ni celle de ses successeurs ne tourneront sans doute jamais la clef.

Mais tout d'abord, redescendons sur la terre et délimitons clairement le problème qui se pose.

A l'instar de l'Abbé Sieyès définissant le Tiers-Etat, demandons-nous ce qu'est l'Université, ce qu'elle devrait être, ce qu'elle aspire à devenir.

La substance spirituelle de notre Maison, de quoi est-elle formée ? J'y vois des êtres jeunes, à peines sortis de l'adolescence, qui s'avancent dans la vie, avec dans les yeux la flamme d'un idéal de savoir, de culture et de sens social. J'y vois aussi leurs aînés, leurs maîtres, qui leur tendent la main très fraternellement pour les hisser en selle avant qu'ils n'affrontent la vie et ses combats. Et ces maîtres, jeunes et vieux, ne veulent pas se contenter de transmettre aux générations de demain le capital intellectuel dont eux-mêmes ont reçu le dépôt. Ce capital, ils veulent l'augmenter, le faire fructifier. La Science qu'ils enseignent, ils veulent la faire progresser, ils veulent l'enrichir de conquêtes nouvelles et, au bilan de nos connaissances, verser leur contribution personnelle.

La Science doit se faire aux lieux où l'on l'enseigne. Etudiants, professeurs, collaborateurs scientifiques et techniques, voilà l'Université sous son aspect humain.

C'est aux étudiants qu'il faut songer d'abord. L'Université est faite pour eux. Et c'est eux qui, par leur valeur, feront la réputation de leur *Alma Mater*.

Bien des fois déjà, par la parole et par la plume, j'ai montré à la jeunesse dont j'avais la charge morale, l'idéal de culture que j'imaginai pour elle. J'ai souhaité que les scientifiques ne restent pas étroitement attachés à l'étude des phénomènes naturels ou des problèmes techniques; qu'ils ouvrent aussi leurs yeux vers le dedans et s'abandonnent aux joies que prodiguent la littérature et les beaux-arts. J'ai conseillé aux futurs historiens, philologues et juristes de ne pas s'enfermer dans la prison de leur vie intérieure, de ne pas limiter leur horizon à la magie du verbe, qui ne peut engendrer que de subtils jeux de mots, mais d'observer ce qui les entoure, pour mieux comprendre la place qui leur revient dans l'Univers où le destin les place. Ce thème, je l'ai développé maintes fois. Je ne voudrais pas, en le reprenant aujourd'hui, faire figure d'amateur de rengaines.

Et d'ailleurs, cette culture élargie que je leur souhaite, les jeunes gens qui m'écoutent savent que c'est d'eux-mêmes que doit partir l'effort pour la conquérir. La culture est un choix, c'est un bienfait qui se conquiert et non un fatras qui se déverse dans des vases passifs peu préparés à le recevoir.

Ceux qui, à l'Université, tiennent les leviers de commande, n'ont pas achevé leur devoir lorsqu'ils se sont consacrés à façonner la matière cérébrale des jeunes gens que la Nation leur confie. La santé de leur corps réclame aussi toute leur sollicitude. Cette santé, des mesures doivent être prises pour la préserver et pour l'affermir. Il est inutile de revenir sur la question, si controversée naguère, de l'examen médical obligatoire des étudiants. L'instabilité de la vie politique de ce pays, déchiré depuis des mois par des querelles intestines, a retardé la réalisation de cette bienfaisante mesure. Souhaitons que le Parlement, conscient de ses devoirs envers la jeunesse, trouve le temps de voter le bref texte de loi qui, en l'instituant, mettra le point final à de stériles controverses.

Et c'est vers le Parlement encore que je me tourne en

réclamant pour l'Université de Liège cette plaine des sports que nous ne possédons pas encore, en dépit des efforts persévérants de ceux qui, depuis 25 ans, m'ont précédé dans ma charge rectorale et au premier rang desquels il faut citer notre cher, notre grand, notre regretté Jules Duesberg.

C'est au Parlement que je m'adresse, car c'est lui qui détient le pouvoir de faire pleuvoir sur l'Université la manne bienfaisante sans laquelle aucune réalisation matérielle n'est possible.

Il ne faut pas que la santé physique et morale de notre jeunesse intellectuelle soit mise en échec par de misérables questions d'argent.

Institutions de l'État, les Universités de Liège et de Gand ne peuvent compter que sur le Parlement et les pouvoirs publics pour leur permettre de remplir le rôle qui leur est dévolu dans la communauté nationale. Nous n'avons pas à Liège de plaine de sports universitaire. Nous n'avons pas plus qu'à Gand, de home pour étudiants.

Lorsque, voici trois ans, je recevais, à cette même place, des mains de mon prédécesseur, l'investiture rectorale, je promis aux étudiants de m'atteler à une tâche que j'estimais urgente et nécessaire. Je rêvais de les grouper, sans distinction de Facultés, en des demeures claires et joyeuses où, dans d'amicales controverses, eussent pu se mesurer de juvéniles enthousiasmes. Je voulais les soustraire à la banalité et à l'étroitesse de logements de fortune, dans des quartiers poussiéreux où se paie la rançon de la prospérité de notre bassin industriel. Avec mon collègue de Gand, chez qui je trouvais l'écho de mes propres désirs, j'ai approché les puissants du jour, j'ai cru les avoir convaincus, j'ai espéré que de généreux mécènes nous aideraient à réaliser l'œuvre tant souhaitée.

J'ai rencontré nombre d'hommes compréhensifs et bienveillants, ministres, hauts fonctionnaires, grands industriels. Mais j'avais compté sans les déficiences d'une

lourde machine qui tire sa puissance de son inertie, j'ai nommé la bureaucratie de l'Etat.

Qu'on ne se méprenne pas : ce n'est pas des hommes qui composent l'Administration que je prétends faire ici le procès. J'ai des raisons personnelles d'avoir foi en leur intelligence, en leur conscience et en leur bienveillance. Mais l'organisation des rouages de l'Etat moderne a atteint une telle complexité que la solution du problème le plus simple (et celui du home étudiantin n'est pas de ceux-là) exige l'intervention de tant de bureaux, la rédaction de tant de notes, de contre-notes et de rapports, la consultation de tant de dossiers que la première vertu du chef d'une institution comme la nôtre est la persévérance.

Après trois ans d'efforts, on pouvait espérer que l'on allait commencer à entrevoir, comme disait Churchill, la fin du commencement. Le terrain était trouvé et acquis, les crédits étaient promis, les architectes étudiaient l'implantation d'un premier complexe de bâtiments dans une situation salubre, en face d'un bel horizon boisé. Mais on doit tout redouter de la conjoncture actuelle : les quelques millions nécessaires à cette salutaire réalisation ne seront-ils pas affectés à des dépenses estimées plus pressantes ?

Et que dire des locaux qui servent de théâtre à certains de nos enseignements pratiques ? Laboratoires de chimie, de pharmacie, de thérapeutique, salles vétustes et étriquées, construites ou aménagées voilà soixante ans et plus, vous renfermez entre vos murs étroits, dans des salles saturées de vapeurs suffocantes, des étudiants trop nombreux dont l'entassement est un défi permanent aux règles de l'hygiène la plus élémentaire.

Cette situation doit changer. Je persiste à espérer que de nouvelles constructions dépasseront sous peu le stade embryonnaire de la gestation sur papier. Et nos espoirs se sentiraient encouragés, si l'on voyait un jour prendre corps la grande idée défendue par M. le Ministre Mundeleer, qui visait à faire progresser les Universités de l'Etat par la constitution d'un fonds de 4 milliards de francs, dont une

utilisation rationnelle eût permis l'assouplissement de règles administratives compliquées qui, sous prétexte de contrôler les dépenses, paralysent les projets les plus féconds. Ici encore, la parole est au Parlement.

Mais une Université n'est pas qu'un complexe de bâtiments, de bibliothèques et de laboratoires.

« Sire, nous devons premièrement bâtir cette maison en hommes » disait l'humaniste Guillaume Budé à François I^{er} lorsque ce grand roi fonda le Collège de France.

Nous comptons autour de nous nombre de jeunes talents qui ne demandent qu'à se consacrer au progrès de la recherche scientifique. Sachons utiliser leur intelligence et leur ardeur au travail, gardons-nous de décourager leurs enthousiasmes. En leur assurant le minimum de vie décente qu'exige l'épanouissement des valeurs intellectuelles, nous servirons la réputation de notre pays qui, sur les chemins de la pensée et de la recherche, doit conserver une position d'avant-garde. Son crédit moral comme sa prospérité matérielle sont à ce prix.

Je ne médierai pas des efforts accomplis, depuis la première guerre œcuménique, pour doter notre pays d'une véritable carrière scientifique. Dans nos Universités, depuis 30 ans, on a vu se multiplier les postes de professeurs, de chargés de cours, de chefs de travaux, d'assistants. De nouvelles possibilités se sont offertes à nos jeunes collaborateurs, avides de travailler au progrès des disciplines qui se cultivent ici. Seuls, des Bédiens fermés à toute culture ont pu s'émouvoir des conséquences budgétaires qui en ont résulté. Mais tous les bons esprits ont compris que la Science qui annexe sans cesse de nouveaux territoires de la connaissance humaine ne peut progresser qu'en augmentant les effectifs des armées qui la servent.

Qu'un juste hommage soit rendu à la F.U., au F.N.R.S., à l'I.R.S.A.C, à l'I.R.S.I.A. et à toutes les autres institutions qui sont animées du même souffle et qui mènent le même combat. Non seulement, ces Fondations, inspirées de « l'esprit de la rue d'Egmont », ont offert à de jeunes tra-

vailleurs des situations qu'ils ne pouvaient pas trouver dans les cadres trop rigides des Universités, mais elles ont créé et entretenu le climat spirituel grâce auquel finira par entrer dans la masse l'idée féconde du Roi Albert qui, en 1909, dans son discours d'inauguration, disait solennellement que : « Seules les forces intellectuelles et morales d'une nation fécondent sa prospérité. » Pensée que le Souverain réaffirmait avec plus de force en 1927, dans son mémorable discours de Seraing : « Le sort des Nations qui négligeront la Science et les Savants est marqué pour la décadence. »

Le sens des paroles royales a trouvé dans nos cœurs de profondes résonances. Dès le début de son règne, le Roi Albert mettait la nation en garde contre une conception trop matérielle de l'existence. Il esquissait une idée qui fut le germe dont naquit en 1928 le F.N.R.S.

Si la prospérité industrielle dépend du progrès des sciences appliquées, celles-ci ne peuvent progresser que grâce aux recherches désintéressées de la science pure. Si, depuis 30 ans, nous avons, dans ce domaine, eu la satisfaction d'observer un progrès substantiel, ne considérons pas que tout soit accompli, et que nous sommes arrivés au bout du progrès. Nous sommes loin de compte. Et dans ce domaine encore, c'est la lourdeur et la lenteur de la machine administrative qu'il nous faut déplorer.

Les créations d'emploi, que les autorités académiques ne cessent de réclamer, tant dans le cadre du personnel scientifique que dans celui du personnel technique qui doit l'assister, ne leur sont accordées qu'avec une extrême parcimonie et avec des retards qui s'étendent sur des années. Tout, en dernière analyse, se réduit à une misérable question de gros sous.

Ceux que nous sollicitons, dans l'intérêt général, de délier, dans une mesure bien modeste, les cordons de la bourse de l'Etat, doivent comprendre que des besoins sans cesse accrus ne peuvent être satisfaits qu'au prix de dépenses nouvelles.

Voici un jeune homme qui a terminé de brillantes études universitaires. Ses maîtres ont décelé en lui une flamme qui permet les plus belles espérances. Ils ont encouragé sa passion de la recherche scientifique. Ils l'ont aidé à aborder des compétitions où s'est affirmé son mérite exceptionnel. Il a fait ses premières armes dans des postes d'assistant, ou d'aspirant du F.N.R.S., où il a déjà donné la mesure de son jeune talent. Ses publications l'ont fait connaître à l'étranger. Il a affronté avec succès les difficiles épreuves de l'agrégation de l'enseignement supérieur. Tout permet d'escompter qu'il pourra prendre rang avec honneur dans la réserve de recrutement du corps professoral. Tout porte à croire que, dans le domaine de la recherche scientifique, il pourra aussi prétendre un jour à la maîtrise.

L'Université ne peut pas et ne veut pas laisser s'évanouir d'aussi belles espérances. Elle se doit de garder dans ses rangs un élément aussi précieux. Elle doit pouvoir lui offrir une situation qui, sans égaler nécessairement les substantiels profits du barreau, de l'industrie ou de la pratique médicale, lui permettra de suivre ses penchants naturels et d'épanouir, au service de tous, sa brillante personnalité.

Qu'est-ce que l'Université peut faire pour lui permettre d'attendre qu'un poste de commande lui soit confié ? Elle peut décider de le proposer à l'agrément du chef de l'Etat pour les fonctions d'agrégé de Faculté. Mais cette décision ne marque que le début des difficultés. Le professeur intéressé a pris l'initiative de la proposition. La Faculté a nommé une Commission qui a élaboré un rapport circonstancié et amplement étayé sur les mérites exceptionnels du candidat. La Faculté a discuté ce rapport et l'a approuvé. Le Recteur et l'Administrateur-Inspecteur lui ont accordé leur appui. La proposition est partie pour Bruxelles, et le candidat, dans sa candeur naïve, voit déjà en pensée se réaliser les rêves audacieux de sa jeunesse. Mais deux, trois, quatre années peut-être vont s'écouler avant que le

jeune savant soit averti de la réussite, ou de l'échec, de tous ses projets d'avenir.

Arrivé rue de la Loi, le dossier constitué par l'Université a commencé un long et laborieux périple à travers de multiples bureaux. Grâce aux efforts des autorités académiques qui ont joint la persuasion de la parole à la pertinence des arguments écrits, les fonctionnaires, directeur, directeur général, secrétaire général, qui sais-je encore !, se sont laissé convaincre. Le Cabinet du Ministre et le Ministre ont fait preuve de l'esprit le plus compréhensif. Avec le temps, tout va s'arranger, pense-t-on ! Mais on avait compté sans l'aspect financier de ce problème qui ne devrait être que scientifique, et intellectuel. Les bureaux de l'Administration Générale, le Comité du Budget, le Ministre des Finances veillent à empêcher la « dilapidation » des deniers publics. Et c'est finalement l'avis d'un Inspecteur des Finances qui entraînera la décision, en bien ou en mal. Car, en fait, c'est de l'Inspecteur des Finances que dépend l'avenir du patrimoine intellectuel de la Nation. C'est son oukase qui décidera de l'épanouissement ou de la mise sous le boisseau d'une jeune lumière de l'anatomie comparée ou d'un espoir de la papyrologie de demain.

Et il en va souvent de même dans le compartiment voisin, celui de l'enseignement :

Qu'une Faculté vienne à se rendre compte que l'un des cours inscrits à son programme a un développement horaire insuffisant eu égard aux progrès de la discipline dont il s'agit ; qu'elle s'avise de vouloir augmenter de 50 % le nombre d'heures qui lui est dévolu, toute la lourde machine va devoir se remettre à tourner avec sa désespérante lenteur. Le Conseil Académique, le Recteur, l'Administrateur-Inspecteur, l'Administration centrale, le Cabinet du Ministre, tour à tour étudient la question. Et, si inattendu que cela paraisse, l'Inspecteur des Finances, encore une fois, aura le dernier mot, tout au moins dans le cas où le titulaire du cours n'est pas un chargé de cours ou un professeur à fonctions exclusives et où l'extension de ses

charges, demandée dans l'intérêt des études, doit entraîner son reclassement dans une catégorie mieux rétribuée.

L'argument qu'on me rétorquera est facile à trouver, et je n'en méconnais pas la pertinence. La situation internationale est incertaine. Et le premier devoir de ceux qui nous gouvernent est de prendre les mesures coûteuses qu'impose la défense de nos personnes et de nos biens. Mais si des sacrifices sont nécessaires, qu'on n'en fasse pas peser tout le poids sur l'avenir intellectuel de ce pays.

Notre civilisation doit davantage à la souriante mémoire d'Athènes qu'au sombre et austère souvenir de Sparte.

J'en ai dit assez pour montrer que tout n'est pas pour le mieux dans cette Université à laquelle tous, nous sommes si attachés.

Si, dans mon homélie, on sent transparaître un soupçon d'amertume, qu'on veuille bien me le pardonner. J'ai voulu mettre le doigt sur quelques-uns des défauts dont souffre notre organisation universitaire. Et mon énumération ne fut qu'énonciative et non limitative... Ce n'est pas en cachant les maux dont nous souffrons qu'on en trouvera le remède.

Et le remède lui-même, je ne puis aujourd'hui que l'esquisser, car mon propos fut avant tout de montrer qu'une amélioration s'impose.

D'où peut-on l'espérer ?

De l'Etat, puisque l'Université de Liège est une Université dite de l'Etat.

Je dis bien : dite de l'Etat. En effet, la loi organique de l'enseignement supérieur en Belgique, qui date de 1849, s'exprime ainsi :

« ARTICLE PREMIER. — Il y a deux Universités « aux frais » de l'Etat, l'une à Gand, et l'autre à Liège. »

Ceux qui légiféraient il y a un siècle, envisageaient que dans les Universités belges, le rôle de l'Etat serait avant tout celui d'un dispensateur de largesses et non celui d'un organisateur parcimonieux et omniprésent. Sous la formule légale, on trouve en germe le principe qui prévaut

dans une large mesure dans les Universités de Bruxelles et de Louvain.

Dois-je justifier le titre de ce discours en le clôturant sur une note qui nous transporte de nouveau dans le domaine du rêve ?

Ce que, à Liège, et sans doute à Gand, nous attendons de l'État, c'est d'abord plus de générosité, beaucoup plus de générosité, ensuite plus de confiance et plus de souplesse dans l'organisation universitaire. Tant de problèmes d'intérêt secondaire pourraient être réglés sur place, sans intervention de l'Administration centrale, et sans perte de temps. Tant de questions sont résolues en principe avant d'être posées. Dans nombre de cas, l'Administration centrale ne peut faire qu'entériner, quand elles ne coûtent rien, des propositions parties de chez nous.

Mais ceci me conduirait à ouvrir un autre débat. Celui de l'autonomie des Universités de Liège et de Gand. On y a songé souvent. Plusieurs formules d'*autonomie* ou, pour ceux que le mot effraie, de *décentralisation*, ont été envisagées. Ne les discutons pas ici. Contentons-nous de formuler un principe qui pourrait servir de point de départ à l'indispensable réforme de tout un système :

Les Universités dites de l'Etat sont aussi libres que quiconque dans l'énoncé des doctrines qui s'y professent et ceci, faut-il le dire ? est à l'honneur des Gouvernements qui se sont succédé dans notre pays depuis que ces Universités existent. Qu'elles soient libres aussi, comme leurs sœurs de Bruxelles, et de Louvain, dans leurs réalisations matérielles, dans l'emploi de leurs ressources, dans l'organisation des études, comme dans le recrutement de leurs cadres enseignant et scientifique.

La liberté, comme l'utopie, sont les génitrices du progrès.

Ch.-A. Arnold, de l'Université de Michigan, H. Andrews, de l'Université de Saint-Louis, Stewart, de l'Université d'Illinois; les Ateliers de construction Pompes Séhi à Bruxelles; la S. A. Diagrammes à Bruxelles.

L'Université apprécie hautement l'esprit de mécénat qui anime les généreux donateurs et leur adresse ses chaleureux remerciements.

MES CHÈRES COLLÈGUES,

Il y a un demi-siècle, alors que je prenais mes premiers contacts avec l'antiquité romaine, l'histoire de Cincinnatus me fut contée. Elle fit sur moi une profonde impression. Si cet illustre Romain n'avait montré un goût persévérant pour l'agriculture, sans doute la foule eût-elle perdu le souvenir des services qu'il rendit à l'Etat. Je m'imagine que lorsqu'il rentra dans l'ombre discrète d'une vie laborieuse, il reprit le manche de sa charrue et qu'il fut encouragé par le sourire de Madame Cincinnata, à qui les honneurs n'avaient pas tourné la tête et qui se sentait heureuse de voir son époux s'adonner de nouveau aux paisibles travaux de sa prédilection.

Mutatis mutandis, la cérémonie de ce jour marque le moment où je rentre dans le rang et où la joie va m'être rendue de tracer mon sillon dans les champs d'une science qui m'est chère.

Mais n'allez pas croire que je ne garde pas un excellent souvenir des trois années pendant lesquelles votre confiance m'a placé à votre tête. Je ne veux pas être un ingrat et c'est pour moi le plus agréable des devoirs que de vous dire mon appréciation de votre constant appui et de votre fidèle attachement. Il est hautement réconfortant pour le chef de l'Université de rencontrer chez ses pairs une aussi parfaite compréhension et une aussi complète unité de vues dans l'accomplissement de sa mission.

Sans doute mon rectorat ne fut-il pas marqué de réali-

sations spectaculaires. La lourde hypothèque qui pendant de longs mois a pesé sur la vie politique de notre pays en est en partie la cause. Mais dans l'expédition des affaires courantes, je me suis senti encouragé par votre volonté de servir, comme je l'ai tenté moi-même, les intérêts supérieurs de la recherche et de l'enseignement.

J'attache beaucoup de prix, soyez-en assurés, à la sympathie agissante dont vous m'avez donné de si nombreux témoignages.

Et je ne puis souhaiter qu'une chose : c'est que, comme vous avez soutenu les miens, vous épauliez les efforts que fera mon éminent successeur en vue du bien et de la grandeur de notre chère Université.

Ma particulière gratitude va aux doyens des Facultés qui, constitués en Collège des Assessors, sont les conseillers naturels du Recteur.

J'ai trouvé aussi un très amical soutien auprès de mes amis M. le professeur GRAULICH, ancien recteur, et le Chevalier BRAAS, prorecteur, dont l'expérience des affaires universitaires m'aida beaucoup dans la recherche des meilleures solutions des problèmes que j'avais à considérer. Je les remercie tous deux de la bonne grâce avec laquelle ils ont en maintes circonstances accepté de me suppléer dans les fonctions représentatives attachées à la charge rectorale.

Chez M. l'Administrateur-Inspecteur HORION, j'ai trouvé un sens averti des possibilités du moment en même temps qu'un vif désir de servir au mieux les intérêts de l'enseignement et de la recherche.

Enfin, je tiens à dire publiquement combien j'ai apprécié le dévouement inlassable, la discrétion et la réelle intelligence du travail administratif dont, sous la conduite de son chef, M. PIERLOT, le personnel de mon secrétariat a donné des preuves multiples et répétées.

Ne croyez pas que le moment où je cesse d'être à la tête de l'Université verra s'évanouir l'intérêt que je vous porte. Pendant ces trois années, vous n'avez pas, outre mesure, compliqué la tâche ingrate du gardien de la discipline universitaire. Comme les peuples heureux, mon rectorat fut sans histoire, car vous n'avez pas tenté de me « chercher des histoires », et je vous en remercie. Ensemble, nous avons examiné des problèmes où nos points de vue, parfois éloignés à l'origine, se sont rapprochés au cours d'une amicale et confiante discussion.

En quittant mes fonctions, je voudrais vous mettre en garde contre une tendance dont a souffert la jeunesse de tous les temps. Je veux parler du manque de confiance en autrui. Ne croyez pas que l'intolérance et la méfiance à l'égard de vos aînés soient l'inéluctable rançon de l'ardeur de vos convictions et de vos jeunes enthousiasmes. Ne sous-estimez pas la valeur de l'expérience acquise par ceux qui vous ont précédés dans la vie. Refusez d'accepter que votre maître ne soit pas votre ami. Au contraire, soyez convaincus que, dans cette maison bâtie pour vous, vos maîtres n'ont qu'un seul souci, celui de l'épanouissement de votre personnalité qui doit faire de vous des éléments utiles à la nation et vous donner le bonheur promis aux hommes de bonne volonté.

MESDAMES, MESSIEURS,

Un arrêté du Régent, daté du 25 mai 1950, appelle aux fonctions de Recteur de l'Université de Liège pour la période 1950-1953 M. F. CAMPUS, professeur à la Faculté des Sciences appliquées.

MONSIEUR LE RECTEUR,

Les applaudissements qui viennent de saluer votre nom vous apportent la preuve que c'est d'enthousiasme que l'opinion de vos collègues et de vos étudiants entérine l'heureux choix du Chef de l'État.

Tous connaissent les services éminents que, au cours d'une fructueuse carrière, vous avez rendus à la Science et à l'Université.

Le laboratoire que vous dirigez à la Faculté des Sciences appliquées est un modèle d'activité et d'organisation. Votre réputation de savant a largement dépassé nos frontières. Votre brillant passé nous fait bien augurer de l'avenir.

Je suis heureux d'être le premier à vous rendre hommage et de vous apporter au nom de tous vos collègues la promesse de leur loyale collaboration.

Certain que vous la porterez avec honneur, c'est avec confiance que je remets entre des mains si dignes de la recevoir, cette hermine qui est l'insigne de vos nouvelles fonctions.

MONSIEUR LE PRO-RECTEUR,

Vous avez bien voulu, vous conformant à la tradition, m'accueillir par des paroles d'encouragement au moment où vous me remettez solennellement la lourde charge rectorale. Permettez-moi d'interpréter de la sorte ces paroles trop élogieuses, qui ne pourraient me tromper moi-même, mais que je considère comme une promesse d'appui et de sympathie agissants et dont je vous suis reconnaissant de tout cœur.

La tradition veut qu'à mon tour je fasse l'éloge de votre Rectorat et si, défavorisé par l'éloquence, j'ai le périlleux honneur de parler après vous, du moins ai-je l'avantage d'une conviction établie sur la base solide de vos accomplissements.

En prenant la suite de vos honorables Collègues MM. les Recteurs GRAULICH et BRAAS, qui avaient avec tant de patriotisme et de dévouement maintenu l'intégrité de l'Université de Liège durant la guerre et l'immédiat après-guerre, vous étiez celui qui devait remettre l'Institution résolument en route vers un nouvel épanouissement. Vous n'avez pas ménagé vos efforts dans toutes les directions et vous y avez obtenu des résultats remarquables. Vous avez assuré la protection de la santé des étudiants, vous vous êtes dévoué à leurs besoins sociaux, moraux, artistiques et matériels, à leur alimentation et à leur logement. Vous avez obtenu la fixation de cadres moins insuffisants pour le personnel scientifique et qu'il soit pourvu à toutes les chaires vacantes et aux nouveaux enseignements qu'exigent les temps actuels; vous avez obtenu les crédits nécessaires pour permettre la continuation du travail des laboratoires et des chercheurs et pour l'encouragement des jeunes espoirs que des lauriers couronneront bientôt. Vous avez aussi orienté déjà dans des voies prometteuses d'aboutissement le grand problème de la rénovation des bâtiments universitaires.

Tout ce travail vous l'avez fait en restant égal à vous-même, toujours amène et accueillant sans cesser d'être plein de dignité. Vous avez représenté l'Université avec un éclat sans pareil, dans ses propres cérémonies comme en dehors de ses murs, en Belgique, au Congo et à l'étranger. Même lorsque tant de fatigues ont altéré votre santé, vous n'en avez rien laissé paraître. L'éloquence est chez vous naturelle et foncière; jamais je n'oublierai l'émotion que j'ai éprouvée du noble discours que vous avez prononcé lors de l'inauguration du Mémorial de l'Université aux morts de la dernière guerre.

Ainsi, Monsieur le Pro-Recteur, vous avez pleinement réalisé l'attente de vos Collègues, fondée sur votre descendance d'une lignée unique d'illustres professeurs et recteurs de notre Université autant que sur vos propres mérites universitaires. Selon leur désir, vous avez accepté de vous

éloigner de votre laboratoire, de vos études et recherches, qui cependant vous avaient désigné à leur choix. Mais telle était l'importance de votre réputation scientifique que même alors que le Rectorat vous tenait loin de ses sources, des distinctions exceptionnelles vous étaient conférées de partout. Recteur attentif à louer les succès de vos collègues et de leurs collaborateurs, votre charge vous a fait refuser tous les éloges que vous méritaient ces distinctions : Docteur honoris causa de l'Université de Lille, membre étranger de l'Académie des Sciences de Bologne, membre correspondant de l'Académie de Mexico, Prix décennal des Sciences zoologiques pour la période 1931-1942 et, tout récemment, membre honoraire de la Société de Biologie de Buenos-Ayres.

Comme on comprend que vous ayez résisté aux instances d'un grand nombre de vos amis et de vos collègues, et j'en étais, pour que vous acceptiez le renouvellement de votre charge rectorale. Le regret sincère que j'en éprouve doit s'effacer devant la certitude de l'illustration renouvelée que vous allez conférer à votre enseignement, à vos études, à vos recherches.

Monsieur le Pro-Recteur, si j'ose exprimer l'espoir, non pas égoïste mais dans l'intérêt de l'Université, que vous voudrez bien priver vos travaux d'une parcelle de votre temps pour m'aider dans l'accomplissement de ma tâche, croyez bien cependant qu'avec tous vos collègues, je forme des vœux ardents pour une continuation plus brillante encore de votre superbe carrière scientifique. L'Université vous répute un grand Recteur; elle conservera de votre Rectorat un souvenir particulier de gratitude.

MESDEMOISELLES LES ETUDIANTES,
MESSIEURS LES ETUDIANTS,

Si je transgresse la tradition en m'adressant à vous avant mes Collègues, que ceux-ci veuillent bien me le par-

donner, je le fais avec l'intention d'aller à l'essentiel. Dans les temps compliqués que nous vivons, la fonction universitaire prend des aspects multiples. Mais des laboratoires, des bibliothèques, des instituts et des assemblées de savants sans étudiants ne font pas une Université, tandis qu'une communauté d'étudiants forme une Université même lorsque ses moyens matériels sont réduits ou précaires.

Ainsi l'essence de l'Université est surtout en esprit : l'esprit de la perpétuation et du développement de la connaissance, la course du flambeau. C'est ce qui fait sa grandeur, c'est ce qu'il faut cultiver et honorer avant tout.

Vous êtes la pépinière des cadres dirigeants de la Société; devenez, soyez et restez dignes d'un tel sort. Efforcez-vous de n'avoir point de vos études la conception d'un enseignement purement professionnel, ne mettez pas au-dessus de tout la poursuite du diplôme et l'accumulation utilitaire de la connaissance. Vous ne pouvez tout apprendre à l'Université, mais vous devez y ouvrir votre esprit à tout ce qui est humain. Telle est l'interprétation que je vous propose de notre devise académique « *Universis disciplinis* ».

Vous devez donc acquérir ou consolider à l'Université des capacités qui n'y sont pas même enseignées. Elles sont nombreuses et il serait trop long que je vous les recommande toutes. Je me bornerai à vous indiquer celles auxquelles les circonstances me font attacher le plus de poids.

Je vous conjure d'être tolérants ou de le devenir. Dans cette Université qui n'est vouée à aucune idéologie particulière, il faut que toutes les idées dignes de ce nom soient respectées; c'est à la fois le postulat et le corollaire indispensables de la liberté intellectuelle. Vous avez devant vous une assemblée de hautes personnalités venues de tous les points de l'horizon humain et formant en raccourci une véritable synthèse de la Société Universelle dans tous ses aspects. Aucun représentant d'aucune opinion n'en est exclu. C'est là le plus haut privilège universitaire, sauve-

gardez et honorez-le par votre attitude et évitez de lui porter atteinte par un abus déloyal.

Ensuite, quel que soit le domaine de votre activité, soyez des réalisateurs, des constructeurs. Je sais que vous prendrez ainsi des responsabilités et des risques, que vous vous exposerez à la critique, que vous aurez à vous défendre et à lutter. Mais que signifie une vie de velléités, de résignations ou d'abandon, une vie de négation et de destruction? La lutte pour la réalisation est, croyez-moi, beaucoup plus enivrante et en fin de compte, c'est elle seule qui confère la vraie paix, la paix de la conscience.

MESDEMOISELLES LES ETUDIANTES,
MESSIEURS LES ETUDIANTS,

Je vous suis reconnaissant de la sympathie de votre accueil.

En retour, j'ai envers vous les sentiments d'un ancien étudiant, frère et père d'universitaires, des sentiments de compréhension et d'affection qui, bien entendu, seront chez le Recteur, nécessairement tempérés de fermeté et dépourvus de faiblesse. Mais surtout, soyez assurés que je ne connaîtrai aucune distinction entre vous.

MES CHERS COLLÈGUES,

Lorsque vous m'avez manifesté votre confiance en me proposant à la charge du Rectorat, je vous ai dit que je ne pouvais me dérober à un sentiment de satisfaction personnelle dont je vous ai remerciés, mais que j'envisageais l'accomplissement de cette charge avec gravité. Me voici, comme vous l'avez souhaité, au pied du mur. Ce qui affermit mon courage, c'est précisément votre souhait, qui ne sera pas prescrit parce qu'il est réalisé.

J'ai foi en votre promesse implicite de m'aider à tenir

dignement mon propre engagement de me consacrer du mieux que je pourrai au service de l'Université.

Je vous convie maintenant à reprendre avec zèle votre noble mission. Dois-je avoir du scrupule de faire appel à votre zèle alors que d'aucuns, et pas seulement des étudiants, déclarent que vous n'en déployez que trop à remplir les cerveaux. Toute opinion mérite examen et je sais que vous vous inquiétez tous depuis quelques années du problème de la surcharge des études. Aussi n'était-ce point dans le sens de la quantité que je me permettais d'aiguiller votre zèle, mais bien dans celui de la qualité. Je suis convaincu que l'idéal de vos enseignements à tous n'est pas la lettre qui tue, mais l'esprit qui vivifie.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Vous êtes ici chez vous et cependant, il faut que je salue particulièrement votre présence ministérielle qui réjouit tous vos Collègues, dont vous avez toute la sympathie et l'estime. Ils savent avec quelle attention et quelle énergie, en des temps qui s'annoncent difficiles, vous veillez à la sauvegarde des institutions universitaires. Pour faire face aux périls qui peuvent se présenter, suffit-il vraiment d'armements matériels ? L'armement intellectuel et moral n'est-il pas plus indispensable encore ? C'est une erreur lourde de conséquences d'affaiblir ou de laisser périliter les qualités humaines lorsque paraît le danger. En vue d'y résister et en vue des temps qui suivront le danger, il est essentiel d'exalter au maximum les qualités civiques des citoyens. Seul l'enseignement à tous les degrés peut y pourvoir et il est désastreux de porter atteinte aux crédits pour l'éducation nationale.

L'Université de Liège, comme sa sœur de Gand, est particulièrement vulnérable aux compressions budgétaires, parce qu'elle dépend directement, entièrement et unique-

ment du Gouvernement. Aussi son anxiété est-elle grande, Monsieur le Ministre.

Qu'il me soit permis d'ajouter qu'une des leçons des dernières guerres et des exemples des pays étrangers, est l'importance de la contribution des Universités à l'organisation de la défense nationale.

Monsieur l'Administrateur-Inspecteur, j'ai la conviction que vos efforts seront unis à ceux de M. le Ministre de l'Instruction publique et aux miens pour préserver notre *Alma Mater* de toute régression et pour en poursuivre l'épanouissement; tous vos Collègues vous en sauront gré autant que moi.

Messieurs les Ambassadeurs des États-Unis et du Royaume Uni, votre présence à cette cérémonie est pour l'Université de Liège une joie autant qu'un honneur; elle vous en est très reconnaissante.

MESDAMES, MESSIEURS,

Au nom de l'Université, je remercie les représentants des hautes autorités judiciaires, militaires et civiles, Messieurs les Recteurs ou les représentants des Universités de Bruxelles, de Gand, de Louvain et de la Faculté polytechnique du Hainaut et des autres institutions d'enseignement supérieur, Messieurs les Consuls généraux et Consuls des Nations alliées et amies; toutes les hautes personnalités qui ont bien voulu, comme les années précédentes, honorer cette solennité académique de leur présence.

Je remercie également le Ministère des Travaux publics de l'heureuse rénovation de la Salle académique; j'en rends grâces spécialement à M. W. CAPART, Architecte en chef-Directeur du service des Bâtiments civils de la province de Liège et à ses collaborateurs.

Je déclare ouverte l'année académique 1950-1951.